Laurent Bigorgne, proche de Macron, accusé d’avoir drogué son ex-belle-sœur afin de la violer, condamné à un an avec sursis et 2000€ d’amende (MàJ: il se désiste de son appel, la condamnation est donc définitive)

19/05/2023 à 22h51



19/05/2023

[…]Dans son jugement, le tribunal avait plutôt considéré que le patron de l’Institut Montaigne, qui **ne pouvait « ignorer le caractère sexuellement désinhibant d’une telle drogue », ne pouvait « sérieusement invoquer le fait que l’administration de MDMA était destinée à discuter** », alors qu’il n’y avait « aucune difficulté sur ce plan dans les relations entre les deux protagonistes ».

Laurent Bigorgne avait immédiatement annoncé, par la voix de

son avocat Sébastien Schapira, faire appel de cette « décision incohérente ». Me Schapira n'a pas souhaité commenter le désistement de son client. « **Cette affaire fut épique en termes de rapport de force avec le parquet et le gouvernement qui ont tout fait pour le protéger.**» […]

Le Parisien

08/12/2022

L'ex-directeur de l'Institut Montaigne Laurent Bigorgne a été condamné jeudi à Paris à douze mois d'emprisonnement avec sursis et 2.000 euros d'amende pour avoir drogué à son insu son ancienne belle-sœur et collaboratrice lors d'une soirée en février dernier.

Le tribunal correctionnel a considéré que Laurent Bigorgne, un proche d'Emmanuel Macron, avait administré cette drogue «afin de commettre à son égard un viol ou une agression sexuelle» […]

Le Figaro

10/11/2022

Sophie Conrad l'accuse aussi d'avoir eu l'intention de la violer, motif sexuel que Laurent Bigorgne nie et qui n'a pas été retenu par l'enquête préalable au procès, qui s'ouvrira au tribunal correctionnel de Paris, jeudi 10 novembre, et dans lequel l'Institut Montaigne s'est constitué partie civile pour protéger sa réputation. M. Bigorgne risque jusqu'à cinq ans de prison pour « administration de substances nuisibles » avec

deux circonstances aggravantes : celle d'avoir agi « sous l'empire manifeste de produits stupéfiants » et d'avoir entraîné plus de huit jours d'incapacité de travail.

Laurent Bigorgne, 48 ans, n'est pas connu du grand public. Des milieux du pouvoir, si. Il y a encore dix mois, son nom était régulièrement cité comme celui d'un éventuel futur ministre, en cas de réélection d'Emmanuel Macron. Il a beau avoir démissionné de l'Institut Montaigne et savoir que tous ceux qui le côtoyaient jusque-là ont pu lire dans les journaux les dizaines de messages à connotation sexuelle qu'il envoyait à son ex-belle-sœur, exhumés par la police, Laurent Bigorgne continue de s'accrocher à cet ancien monde auquel il n'appartient plus tout à fait. (…) « Emmanuel », « Henri », « Edouard », il a gardé cette manie des influents de parsemer son propos de dizaines de prénoms, laissant le soin de compléter mentalement la liste – Emmanuel Macron, Henri de Castries, Edouard Philippe – de ceux qui comptent dans l'univers politique et économique. C'est sa manière de laisser planer le doute sur la solidité de ces amitiés qui, aujourd'hui, semblent le fuir.

(…)

En 2000, il n'a pas hésité lorsque Richard Descoings, le patron de Sciences Po, l'a appelé. « Je vais tout changer. Je vous veux dans l'aventure. Combien coûtez-vous ? », a lancé tout à trac Descoings à cet ancien diplômé de l'école, qu'il a croisé lorsque M. Bigorgne était encore étudiant et élu de l'UNEF. (…) Richard Descoings s'est aussi choisi un « conseiller spécial » – « comme en a un le président des Etats-Unis », dit-il en riant –, le constitutionnaliste Olivier Duhamel. C'est une sorte de Vautrin dans cette comédie humaine, qui en impose par son considérable réseau et sa volonté proclamée d'aider les jeunes ambitieux. Tout ce petit groupe incarne l'école du pouvoir chargée de façonner les élites futures, que Descoings cherche à renouveler en recrutant des élèves issus des lycées en zones d'éducation

prioritaire, au cœur de ces banlieues, où le jeune Bigorgne s'était installé en arrivant à Paris, en rêvant de s'en extirper. (…) Pour éviter la disgrâce que subissent presque tous les collaborateurs du patron de Sciences Po, Laurent Bigorgne finit par céder devant l'insistance de l'homme d'affaires Claude Bébéar et entre à l'Institut Montaigne en 2009. L'année suivante, il devient le directeur de ce think tank auquel tout le CAC 40 cotise et qui se charge de faire passer sa vision très libérale de la réforme de l'Etat auprès des gouvernements de droite, mais aussi de gauche.

(…)

Dans ce petit restaurant de quartier, où il touche à peine à son plat du jour, Laurent **Bigorgne** se refuse à considérer ce phénomène étonnant : en une petite décennie, ce groupe qui avait accompagné son ascension sociale à Sciences Po s'est spectaculairement délité sous le poids des scandales. L'ancien mentor Richard Descoings, à qui le président Nicolas Sarkozy avait confié une vaste mission pour réformer les lycées, est mort le 3 avril 2012 dans un grand hôtel de New York. Usé par les drogues, l'alcool et les nuits tumultueuses. « Richie », comme l'appelaient les étudiants qui l'adulaient, était aussi menacé par une enquête de la Cour des comptes pour les primes, inédites dans un établissement universitaire recevant la moitié de son budget de l'Etat, qu'il avait fait verser aux membres du comité de direction de l'école, la plus importante – 175 000 euros – lui ayant été réservée en 2010. (…) Presque neuf ans après la mort de Descoings, c'est le constitutionnaliste Olivier Duhamel qui a perdu son pouvoir et son aura après que sa belle-fille, Camille Kouchner, a révélé, en janvier 2021, dans son livre La Familia grande (Seuil), que ce professeur de droit avait perpétré « pendant des années », à partir de 1988, des viols sur son beau-fils, frère de Camille, alors adolescent. Duhamel avait été le parrain de l'ambitieux **Bigorgne** au Siècle, ce club de la nomenklatura française. Les deux hommes avaient signé ensemble deux livres,

et Laurent **Bigorgne** avait fait entrer le président de la Fondation nationale des sciences politiques au comité directeur de l'Institut Montaigne.

(…)

Le Monde

05/04/2022

Laurent Bigorgne, proche de Macron, accusé d'avoir drogué une femme à son insu (MàJ : la plaignante ne comprend pas pourquoi le motif sexuel n'a pas été retenu et dénonce les pressions exercées sur les enquêteurs)

La plaignante, Sophie Conrad, dénonce le fait que l'intention sexuelle n'ait pas été retenue par le parquet à l'encontre de l'ex-directeur de l'Institut Montaigne, et les pressions exercées sur les enquêteurs.

L'enquête visant Laurent Bigorgne a-t-elle été menée par le parquet de Paris de telle sorte qu'elle nuise le moins possible à l'ex-directeur de l'Institut Montaigne et, par ricochet, au pouvoir macroniste ? C'est ce que pense Sophie Conrad. Lors de sa seule intervention publique, le 8 mars sur RMC, la plaignante s'est étonné que les faits soient *«sous-qualifiés»* au regard de ce qui s'est passé. Le 22 février, Bigorgne avait reçu Sophie Conrad à dîner à son domicile parisien et avait glissé des cristaux de MDMA, une forme d'ecstasy, dans la coupe de champagne de sa salariée à l'insu de celle-ci. Dans l'affaire, le motif sexuel n'a pas

été retenu, alors que, d'après la plaignante, les policiers l'ayant entendue *«étaient tous convaincus»* de son existence. Au terme de l'enquête de flagrance, Laurent Bigorgne a été renvoyé devant le tribunal correctionnel pour une simple *«administration de substance nuisible»,* punissable de trois ans de prison au maximum. Le code pénal prévoit une peine plus lourde (cinq ans) dans le cas où ces agissements sont conduits dans le but d'*«altérer le discernement»* de la victime ou *«le contrôle de ses actes afin de commettre à son* …

(…) Libé

L'enquête visant Laurent Bigorgne a-t-elle été menée de telle sorte qu'elle nuise le moins possible au pouvoir macroniste ?

a plai-
point,
nten-
re au-
bunal
né un
ıation
pacité
se mé-
e l'ac-
nvoyé

nque-
cheu-
dure,
tes de
ır une

ris, Christian Sainte. La façon dont cette affaire a été gérée suscite en tout cas un certain malaise au sein de la PJ. *«Qu'il y ait une pression quand un VIP est impliqué, c'est normal. Mais là, on a empêché le groupe, qui est pourtant rompu à ce type d'affaires, de faire son travail correctement. Les collègues sont dégoûtés, ils le vivent très mal»*, assure la même source. Et de résumer l'affaire Bigorgne: *«Je braque une banque et je suis condamné pour un bris de glace.»*

J.L. *et* **E.S.**

Libération

13/03/22

> *«L'ex directeur de l'Institut Montaigne a finalement écarté de sa défense Me Jean Veil, ami et l'avocat d'Olivier Duhamel, accusé de viol et d'inceste par Camille Kouchner, proximité dont il a mesuré combien elle était encombrante» | Pascale Robert-Diard https://t.co/viDPV2fuoz*
>
> *— Ariane Chemin (@ArianeChemin) March 13, 2022*

10/03/22

> *Affaire Laurent Bigorgne : la victime dépose plainte contre le directeur de la police judiciaire et la procureure de Paris*[*https://t.co/v77DoXzNli*](https://t.co/v77DoXzNli) [*pic.twitter.com/YwPtXxnGm9*](pic.twitter.com/YwPtXxnGm9)
>
> *— franceinfo (@franceinfo)* [*March 10, 2022*]

09/03/22

https://twitter.com/AgagBoudjahlat/status/1501499194254761985

08/03/22

> *🚨 EXCLU RMC — Pour la première fois, Sophie Conrad, collaboratrice de Laurent Bigorgne, témoigne contre le directeur de l'Institut Montaigne : "J'ai bu du champagne et le monde a changé. Les analyses ont révélé une présence d'amphétamine et de MDMA".* [*#ApollineMatin*](#ApollineMatin) [*pic.twitter.com/yasTDMWqHP*](pic.twitter.com/yasTDMWqHP)
>
> *— RMC Story (@RMCStory)* [*March 8, 2022*]

> *🚨 EXCLU RMC — Sophie Conrad témoigne pour la première fois contre Laurent Bigorgne : "Les policiers ont travaillé sous pression, l'enquête a duré 90 heures, je n'ai pas été expertisée. Des faits similaires ont été reconnus et aucun lien n'a été fait'.* [*#ApollineMatin*](#ApollineMatin) [*pic.twitter.com/omJVQNPhTw*](pic.twitter.com/omJVQNPhTw)
>
> *— RMC Story (@RMCStory)* [*March 8, 2022*]

L’ex-directeur du think tank libéral comparaîtra, jeudi à

Paris, pour avoir administré de l'ecstasy à l'une des directrices d'études de l'Institut. Les avocats de la plaignante s'insurgent que le parquet ait écarté tout mobile sexuel.

Le grand public connaît mal cet homme au teint pâle, avec ses petites lunettes rondes, son élocution rapide et cette allure fébrile des hommes continuellement surmenés. Les policiers du commissariat des 5e et 6e arrondissements de Paris n'ont pourtant eu qu'une rapide recherche à faire, sur Internet, dans la nuit du 22 au 23 février, pour découvrir l'importance de Laurent Bigorgne dans les milieux du pouvoir. Des dizaines d'articles mentionnent que cet agrégé d'histoire de 47 ans, ancien numéro deux de Sciences Po, dirige, depuis 2010, l'Institut Montaigne, un influent think tank libéral qui pousse ses propositions de réformes auprès du parti Les Républicains, mais aussi d'Emmanuel Macron, dont il fut l'un des conseillers lors de la campagne de 2017, domiciliant le site Web d'En marche ! à l'adresse de sa compagne.

(…) Le Monde

25/02/22

Laurent Bigorgne est soupçonné d'avoir mis de la MDMA dans la coupe de champagne d'une de ses collègues à son insu. Il a été interpellé ce vendredi.

Un très proche de la macronie en garde à vue. Le directeur de l'Institut Montaigne, Laurent Bigorgne, un think tank libéral, a été interpellé ce vendredi, selon les informations du *Parisien*. Il est soupçonné d'avoir drogué à son insu une de ses collaboratrices lors d'une soirée.

Agée d'une quarantaine d'années, cette femme aurait passé le début de la soirée de mardi avec Laurent Bigorgne, qui l'avait invitée à son domicile. Mais elle se serait ensuite rendue dans un commissariat dans la nuit pour porter plainte.

(…)

www.liberation.fr